

# Université des Alpes Prix des Jeunes Chercheurs Alpins 2017

L'université des Alpes organise le prix des jeunes chercheurs alpins. Ce prix est ouvert aux jeunes chercheurs travaillant sur les montagnes et les montagnards (et notamment sur les Alpes et leurs habitants) afin de récompenser et de valoriser leurs travaux. L'Université des Alpes se tiendra les 18 et 19 octobre 2017 dans un alpage en Haute-Savoie et à Annecy.

### **AMBITIONS DU PRIX**

- 1. Encourager la jeune recherche universitaire alpine en lui offrant une audience élargie.
- 2. Contribuer à décloisonner et à démocratiser les savoirs et les connaissances sur les montagnes et les montagnards (notamment les Alpes et les alpins).
- 3. Stimuler le débat d'idées autour des travaux menés par de jeunes chercheurs.
- 4. Encourager les recherches portant sur les grandes questions que les évolutions du monde contemporain posent aux territoires montagnards et à leurs habitants.

### **MODALITÉS**

- Six candidats seront sélectionnés pour présenter leurs travaux de recherche au cours de l'Université des Alpes.
- Le choix des lauréats sera fait en cumulant les appréciations de deux jurys :
  - Jury scientifique : composé des universitaires intervenant au cours de l'Université des Alpes, d'un représentant de chacun des partenaires du prix et personnalités qualifiées choisies par le coordinateur scientifique.
  - Jury citoyen : composé des participants à l'exclusion des candidats.
- Le jury sera coprésidé par un binôme d'universitaires.
- Les meilleures présentations seront récompensées par un prix en espèce (dotation totale d'un montant de 4000 €).

- Les 8 candidats sélectionnés seront invités à présenter leurs travaux devant les jurys les 18 et 19 octobre. La remise des prix se fera le 19 octobre en soirée. Les lauréats seront invités à présenter succinctement leurs travaux au cours de la remise des prix.
- Les frais de déplacement (à hauteur de 100€ maximum), l'hébergement et les repas sur place sont pris en charge par l'organisation.
- Les travaux de recherche retenus pourront être valorisés dans les médias et la presse, notamment dans Alpes magazine, co-organisateur de l'Université des Alpes, et dans les publications du LabEx ITEM, partenaire du prix.

### **DATES CLÉS**

**Date limite de candidature :** vendredi 15 septembre 2017

**Communication des candidats retenus :** lundi 25 septembre 2017

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- Être étudiant(e) en master 2, thèse, post-doc ou l'avoir été depuis au plus 3 ans et avoir 35 ans au plus à la date de l'Université (18 octobre 2017).
- La thématique traitée devra concerner les montagnes et/ou les montagnards (et notamment les Alpes et/ou les alpins) ou s'inscrire dans une problématique qui les inclue dans une approche comparative. L'innovation et l'originalité dans la démarche, la méthodologie ou le sujet seront particulièrement appréciées, tout comme les capacités des candidats à présenter leurs travaux et à en débattre avec un public non universitaire.
- Renseigner le formulaire de candidature et fournir dans les délais les documents demandés.

## **CRITÈRES DE SÉLECTION**

- · Pertinence scientifique du travail de recherche;
- Intérêt sociétal des travaux au regard des grands enjeux contemporains ;
- Capacité à s'adresser de manière pédagogique au grand public;
- Capacité à engager un débat contradictoire et constructif avec l'auditoire ;
- Disponibilité du candidat pour venir présenter ses travaux au cours de l'Université les 18 et 19 octobre 2017.

# MODALITÉS DE DÉSIGNATION DES LAURÉATS

Les lauréats du prix seront désignés selon une procédure d'appréciation des qualités des présentations et des travaux des candidats au regard d'une grille d'analyse commune aux deux jurys.

Cette appréciation se fera par un bulletin de vote permettant de noter la prestation de chaque jeune chercheur au regard d'une batterie de critères correspondant aux ambitions du prix. Ces critères figureront sur le bulletin de vote. Les votes de chaque jury seront pris en compte séparément. La moyenne arithmétique des notes attribuées à chaque candidat permettra de déterminer sa note dans chacun des deux jurys. La somme des notes attribuées par chacun des deux jurys déterminera la note finale de chaque candidat. Le classement des lauréats sera déterminé par la note finale. En cas d'égalité à la première décimale entre plusieurs candidats le jury scientifique statuera en dernier ressort à la majorité simple sur le classement des candidats concernés. En cas d'égalité des voix, la voix du coordinateur scientifique sera prépondérante.

Le jury scientifique déterminera le nombre, l'intitulé et le montant des prix attribués dans la limite de l'enveloppe attribuée au prix des jeunes chercheurs soit 4 000 € en 2017. Le montant maximum des prix sera de 2 000 € et le montant minimum sera de 500 €.

#### **PARTENAIRES DU PRIX**

Laboratoire d'Excellence Innovation et TErritoires de Montagne (LabEx ITEM) et Caisse d'Epargne Rhône Alpes

### **ORGANISATEURS**

Alpes magazine, Fonds de dotation Montagne vivante, Alpinum Events.

### FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Retrouvez le formulaire <u>sur ce lien</u> ou sur <u>www.universitedesalpes.com/prix-jeunes-chercheurs/</u>

#### **CONTACT:**

 $Organisation: \underline{universite\text{-}alpes@bayard\text{-}territoires.com}$ 

Coordination scientifique : <u>cs.universitedesalpes@gmail.com</u>